



CHARTRE D'ENGAGEMENT DE L'UFIP BUSINESS SCHOOL POUR LA PROMOTION DE L'EGALITE FEMME / HOMME

Engagement de l'entreprise :

L'UFIP s'engage fermement à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de notre organisation. Nous croyons en une culture d'entreprise inclusive, respectueuse et équitable pour tous nos employés, indépendamment de leur genre.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Égalité des opportunités : L'UFIP garantira des opportunités égales pour le développement professionnel, la formation, la promotion et l'avancement, sans discrimination basée sur le genre.

Rémunération équitable : Nous nous engageons à assurer une rémunération juste et équitable pour des postes équivalents, en éliminant toute disparité salariale fondée sur le genre.

Culture inclusive : Nous favoriserons une culture d'entreprise inclusive, encourageant la diversité des idées, des opinions et des perspectives, en veillant à ce que tous les employés se sentent respectés et valorisés.

Politique de recrutement et de promotion : Les processus de recrutement, de sélection et de promotion seront basés sur les compétences, l'expérience et le mérite, sans aucune discrimination fondée sur le genre.

Équilibre vie professionnelle-vie personnelle : Nous soutiendrons un environnement de travail flexible qui permettra à nos employés Femmes ou Hommes de concilier au mieux leurs responsabilités professionnelles et personnelles.

Responsabilités des employés :

Respect mutuel : Chaque employé de L'UFIP est responsable de promouvoir un environnement respectueux, exempt de tout comportement discriminatoire ou sexiste.

Signalement des problèmes : Tous les employés sont encouragés à signaler toute discrimination, harcèlement ou comportement inapproprié basé sur le genre, en utilisant les canaux de communication internes disponibles.

Formation et sensibilisation : Nous encourageons tous les employés à participer aux formations et sessions de sensibilisation sur l'égalité des genres et à promouvoir ces principes au sein de notre entreprise.

Cette charte entre en vigueur à la date de sa publication et chaque employé de L'UFIP est encouragé à la lire, à la comprendre et à l'appliquer dans le cadre de ses activités professionnelles.

Le : 17/05/2024

Agathe JANSON

Directrice

SAS LES ANGLADES
UFIP
Spéc C, 208 Boulevard du Mercantour - 06200 Nice
Tel. : 04 93 19 41 21
Siret : 418 878 337 00043 - APE : 8559A
N° déclaration d'activité : 930 607 329 06